

MAITRE D'OUVRAGE : REGION GRAND EST

INTITULE DE L'AFFAIRE : ETAT QUANTITATIF DES RESSOURCES EN EAU DU GRAND EST - EVALUATION PROSPECTIVE 2030-2050 ET PROPOSITION D' ACTIONS

NOM DU REDACTEUR : PIERRE RIGAUDIERE (SUEZ CONSULTING) / SOPHIE NICOLAI (ECO LOGIQUE CONSEILS)

LIEU DE LA REUNION : Sault-lès-Rhetel (08)

DATE DE LA REUNION : 08/10/2021

DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 10/12/2021

LISTE DES PARTICIPANTS :

PRENOM - NOM	ORGANISME/QUALITE
<input type="checkbox"/> Delphine ROUSSET	Région Grand Est
<input type="checkbox"/> Sophie PAYER	Région Grand Est
<input type="checkbox"/> Sabine LABOUREL	Agence de l'eau Seine-Normandie
<input type="checkbox"/> Xavier Michel	DDT 55
<input type="checkbox"/> Bernard BILLARD	DDT Ardennes
<input type="checkbox"/> Jean-François QUERE	Ingénieur de Bassin DRAFF Grand Est
<input type="checkbox"/> Philippe ADAM	SMSA
<input type="checkbox"/> Francis CANNAUX	SIAEP MOULIN
<input type="checkbox"/> Pierre LAURENT CHAUVET	Vice-Président CC Argonne Ardennaise
<input type="checkbox"/> Jocelyne OUDET	Mairie Brécy-Brières
<input type="checkbox"/> Charles VANDENBERGER	Maire de Vaux les Mouzon
<input type="checkbox"/> Yann DUSARD	Maire de Vouziers
<input type="checkbox"/> Alain LOBIDEL	Maire de Fléville
<input type="checkbox"/> Jade Pierret	Animatrice Sage SIABAVE
<input type="checkbox"/> Etienne MARTINET	VNF
<input type="checkbox"/> Angélique GADOUIN	VNF
<input type="checkbox"/> Claude CHARMONT	- Non communiqué -
<input type="checkbox"/> Aurélien MUSU	CC Argonne Ardennaise
<input type="checkbox"/> Thomas SOMYN	CC Pays Rethelois
<input type="checkbox"/> Mathieu PORENTRU	CC Pays Rethelois

<input type="checkbox"/> Sophie BRASSEUR	CC Pays Rethelois
<input type="checkbox"/> Jean-Marc BRIOIS	Vice-Président Pays Rethelois
<input type="checkbox"/> Laurent DEMARTHE	CD Ardennes
<input type="checkbox"/> Sophie NICOLAI	Eco Logique Conseil
<input type="checkbox"/> Pierre RIGAUDIERE	SUEZ Consulting

DOCUMENTS JOINTS :

Fiche du diagnostic sur le secteur 6
Support de présentation du diagnostic
Support de présentation des ateliers

OBJET DE LA REUNION : Phase 2 – Atelier de concertation n°11 : Secteur 6 – Aisne Amont

■ Introduction**Mme. Pascale Gaillot (Conseillère régionale – Présidente de la Commission Environnementale) :**

A l'échelle du Grand Est on se considère être le « puits de l'Europe » avec de grands fleuves et de grandes nappes souterraines, comme la nappe d'Alsace, la nappe de la Craie ou la nappe qui alimente les eaux minérales dans les Vosges.

Cela nous oblige à être attentifs à la qualité et la quantité de cette eau, car nous alimentons également nos voisins transfrontaliers.

En 2018, nous avons demandé à disposer de la compétence pour l'animation des politiques qualitatives et quantitatives liées à l'eau. Nous avons engagé une étude quantitative sur l'ensemble de la région qui a été découpée en 35 zones homogènes. Des territoires en tensions ont ainsi pu être identifiés. Un focus est réalisé sur 12 zones homogènes, pour lesquelles nous allons travailler en atelier.

Nous allons faire aujourd'hui une restitution du diagnostic réalisé sur le secteur de l'Aisne amont, afin que de pouvoir aller plus loin avec des actions et des solutions.

■ Organisation de l'atelier

Les différentes phases de l'atelier sont présentées par Suez Consulting. L'atelier est organisé de la façon suivante :

- ▶ Présentation de la méthodologie de l'étude (*Bureaux d'études*)
- ▶ Présentation du diagnostic posé sur le secteur 6 (*Bureaux d'études*)
- ▶ Echanges et questions sur le diagnostic
- ▶ Présentation des ateliers (*Bureaux d'études*)
- ▶ (Pause)
- ▶ Ateliers (2 groupes répartis par thématiques)
- ▶ Restitution des ateliers par les rapporteurs

■ Présentation de la méthodologie de l'étude

P. Rigaudière (Suez Consulting) rappelle les différentes étapes de l'étude ainsi que la méthodologie appliquée lors de l'élaboration de bilans entre besoins et ressources au niveau des 35 secteurs définis sur le territoire de la région Grand Est (Cf. support de présentation). L'étape 2, qui s'ouvre avec ces ateliers, doit permettre de développer une stratégie d'adaptation argumentée au niveau d'une douzaine de secteurs identifiés. Cette stratégie est élaborée en concertation avec les acteurs locaux afin que leurs avis et idées puissent être recueillis, de sorte que les bureaux d'études puissent aboutir en fin d'année à un programme d'actions partagées par l'ensemble des acteurs.

■ Présentation du diagnostic réalisé sur le secteur 6 – Aisne Amont

P. Rigaudière (Suez Consulting) et S. NICOLAI (Eco Logique Conseil) présentent le diagnostic résultant sur le secteur 6 – Aisne Amont (Cf. support de présentation). Chaque acteur présent dans l'assemblée dispose d'une fiche diagnostic reprenant l'ensemble des résultats présentés.

■ Échanges et questions à propos du diagnostic présenté

Bernard Billard (DDT Ardennes) : nous attendons des années avec des sécheresses plus marquées, et, en moyenne, un stress hydrique plus élevé sur la période juin – septembre. Mais avez-vous regardé l'effet sur des années plutôt sèches ou humides pour voir les tendances ?

⇒ **Pierre Rigaudière** : les résultats sont présentés sous forme de moyennes. Ces moyennes sont cependant établies à partir de calculs faits à l'échelle mensuelle sur une échelle de 20 ans. Cela permet d'avoir une diversité d'évènements climatiques. Cela figure dans les rapports globaux. Il faut effectivement aller voir le détail et non regarder uniquement les moyennes annuelles.

Bernard Billard (DDT Ardennes) : il faut s'attendre, durant la période estivale, à une grande sécheresse des sols et un impact sur les cours d'eau.

⇒ **Pierre Rigaudière** : effectivement, la tension s'exercera plutôt sur les eaux superficielles et plutôt l'été.

Pierre Laurent Chauvet : la performance de l'hydroélectricité se justifie par rapport à la période, avec des modulations des tarifs selon les périodes. Les cours d'eau permettent la production surtout d'octobre à mars. C'est encourageant pour le futur car l'hydroélectricité aura encore sa part à jouer

⇒ **Pierre Rigaudière** : oui mais au printemps été, il n'est pas évident que les micros centrales pourront continuer à tourner comme à présent.

Yann Dussard : vous présentez une variation de 10 à 21% des débits, cela veut dire que l'on va se retrouver avec des situations compliquées au niveau de la gestion des inondations.

⇒ **Pierre Rigaudière** : effectivement le sujet traité ici est celui de la ressource mais certains résultats peuvent interpeller sur la problématique. Est-ce que les débits moyens mensuels vont s'accompagner des phénomènes extrêmes ? Nous ne disposons pas dans cette étude des informations pour répondre à cette question.

Pascale Gaillot : est-ce qu'à partir de ces éléments, on pourrait imaginer des retenues d'eau en amont pour éviter ces phénomènes ?

⇒ **Pierre Rigaudière** : il y a deux éléments de réponses. Concernant le stockage d'eau pour limiter les crues, on n'aura pas les éléments avec cette étude, il faudrait en faire une plus adaptée. Par contre on constate l'augmentation du déphasage entre la disponibilité de l'eau et le besoin,

qui va nécessairement générer un besoin croissant en stockage d'eau orienté « ressource ». Ce point pourra être discuté dans les ateliers, qui vont suivre avec différentes pistes telles que des retenues d'eau, etc.

Alain Lobidel (Commune de Fréville) : quel sera l'impact sur la faune ? Le castor arrive, que se passera-t-il s'il pose des barrages et qu'il y a des ruptures sur ces barrages ? Ou vont aller les embâcles ?

⇒ **Pierre Rigaudière :** c'est une problématique qui relève plus de l'entretien des rivières que de la ressource en eau. A partir du moment où cela peut poser un problème hydraulique au niveau de la rivière, il faut effectivement le gérer.

Bernard Billard (DDT Ardennes) : attention, en milieu rural, au biais de la consommation domestique car les agriculteurs ont des forages agricoles. La consommation en eau est plus importante pour certaines communes rurales en hiver quand le bétail est à l'étable.

⇒ **Pierre Rigaudière :** dans les bases de données, nous n'avons pas toutes les données pour appréhender toutes ces spécificités. Certains volumes en-dessous des volumes redevables ne sont également pas identifiés.

Francis Cannaux : l'infiltration de l'eau dans la nappe se fait d'octobre à janvier : il faut favoriser l'infiltration à ces périodes. A propos de la consommation AEP, étant donné que le nombre d'élevages diminue, heureusement que certains éleveurs consomment car sinon nous aurions trop d'eau dans les conduites. Il faudrait voir comment on pourrait éviter ce gaspillage d'eau pompée. A noter également que la population est vieillissante et que les maisons rachetées servent souvent de résidence secondaire.

⇒ **Pierre Rigaudière :** effectivement il faut favoriser l'infiltration. Certaines des mesures proposées vont globalement dans ce sens.

⇒ **Sabine Labourel :** il ne faut pas non plus oublier les autres périodes de l'année.

Pierre Laurent Chauvet : il faudrait passer à l'étape suivante et identifier quelles sont les contres mesures à mettre en œuvre pour préparer l'avenir.

⇒ **Pierre Rigaudière :** c'est l'objectif de la seconde étape de l'étude qui va définir les mesures d'adaptation.

Alain Lobidel (Maire de Fréville) : il y a de plus en plus de maraîchers, cela va changer la donne.

⇒ **Pascale Gaillot :** la Région a aidé les irrigants pour les fruits et légumes.

Mathieu Porentru (CC pays Rhetelois) : avez-vous pris en compte les aspects géologiques du territoire ?

- ⇒ **Pierre Rigaudière :** un premier découpage a été discuté avec le comité technique de l'étude pour prendre en compte les aspects géologiques et hydrologiques. On a essayé de tenir compte au mieux de ces aspects. L'analyse n'est peut-être pas parfaite et mériterait d'être affinée à des échelles plus petites.

Un participant : est-ce que l'entente Oise et Aisne a été associée à ces réflexions.

- ⇒ **Delphine Rousset :** ils ont été invités à l'atelier et font partie du comité de pilotage de l'étude.

Thomas Somyn : pour l'irrigation, il faut faire de la prospective et ne pas travailler uniquement sur les évolutions du passé.

- ⇒ **Sophie Nicolai :** nous avons travaillé avec la DRAAF sur l'évolution de l'irrigation et sur d'éventuels changements de cultures.
- ⇒ **Pierre Rigaudière :** nous pouvons travailler sur ces hypothèses durant les ateliers.

■ Présentation du déroulé des ateliers

P. Rigaudière (Suez Consulting) rappelle l'objectif de la phase 2 : la construction d'une stratégie d'adaptation sur chacun des secteurs étudiés suite au diagnostic établi sur la zone homogène. Les types de solutions envisagées concernent :

- ▶ Des solutions d'économie d'eau ;
- ▶ Des solutions d'adaptation ;
- ▶ Des mesures de restauration des fonctionnalités des écosystèmes et des paysages ;
- ▶ Éventuellement, la mise en place de mesures plus structurantes.

Les trois premières catégories étant celles à privilégier aujourd'hui. Ces solutions devront être argumentées sur les aspects techniques, économiques et environnementaux.

L'objectif, après avoir présenté et échangé sur le diagnostic réalisé sur ce secteur, est de dégager les enjeux et problématiques du secteur, afin de valider en concertation une stratégie à l'échelle de ce territoire. Le bureau étude a travaillé à l'échelle régionale, et n'a pas une connaissance du territoire telle que celle des acteurs ici assemblés. Cet atelier apparaissait donc nécessaire afin d'alimenter la réflexion.

Il convient de retenir que les mesures d'économie d'eau sont les solutions les plus importantes, que la Région aimerait appuyer. Ce sont des mesures qui concernent l'ensemble des usagers, et qui seront nécessaires. Le but est d'aboutir à des mesures d'économie par usages, dont les bureaux d'études tenteront d'appréhender les impacts économiques.

Les solutions d'adaptation au changement climatique devront également être envisagées : sécurisation des réseaux AEP, gestion collective, changement des techniques culturales etc. Une série

de solutions précises va être présentée par la suite à l'assemblée, qui pourra lors des ateliers faire remonter aux bureaux d'études son avis sur ces mesures, ainsi que la meilleure manière de les adapter sur ce territoire.

Des solutions de restauration des fonctionnalités des écosystèmes, en lien aujourd'hui avec le thème de la ressource, sont également à l'étude : ralentir les écoulements, retenir l'eau au maximum, favoriser l'infiltration.

Enfin, des solutions plus lourdes et structurantes restent aujourd'hui à imaginer. Ce sont des mesures nécessitant des fonds plus importants, plus difficiles et longues à mettre en œuvre, mais qu'il est tout à fait possible d'évoquer dès aujourd'hui.

Afin d'identifier les actions possibles sur le secteur Aisne Amont, deux ateliers sont proposés :

- ▶ Milieux naturels et biodiversité,
- ▶ Prospective et défis.

Pour chacun d'entre eux, une trame est présentée mais reste indicative (Cf. Support de présentation). Il est demandé aux acteurs du secteur de faire remonter leurs avis concernant les solutions proposées, celles qui ont déjà été testées et celles que l'assemblée souhaiterait voir testées. Il serait également intéressant d'identifier qui sera en mesure de porter ces mesures.

Il est demandé aux acteurs présents de se répartir dans les trois ateliers. Pour chacun des ateliers, un rapporteur aura la charge de synthétiser et restituer devant l'assemblée les résultats des échanges.

■ Synthèse des ateliers par les rapporteurs

■ **Atelier milieux naturels et biodiversité**

Secteurs en tension :

- Le territoire est caractérisé par un réseau hydrographique très dense. C'est également un territoire très boisé.
- Sur les petits affluents sur le sud du territoire, on relève des assecs fortement marqués.
- Les zones de source correspondent généralement à des zones humides et des pâtures. Le piétinement du bétail cause progressivement un comblement des sources. Sur la partie aval de l'Aisne, un travail est en cours avec la mise en place de pompes d'abreuvement. En juin, les pompes avec crépines se retrouvent cependant à sec.
- On relève une augmentation de la température de l'eau dans les fossés en été.
- Il existe une montée en puissance du maraîchage au nord de Clermont en Argonne.
- Sur la ZH6 une exploitation de 800 vaches a été récemment mise en place.
- On note une absence d'entretien des berges par les propriétaires riverains sur tout le bassin de l'Aisne. La collectivité s'est déjà substituée aux obligations des riverains du fait de la problématique inondation.

- La vallée de la Retourne accueille majoritairement des grandes cultures. Sur les zones humides associées aux berges de la Retourne on note globalement peu d'assecs
- Sur l'Aisne aval on note une remontée des nappes phréatiques qui a causé de nombreuses inondations ces dernières années.

Problématiques générales :

- On note globalement une grande méconnaissance des milieux humides sur le secteur pour pouvoir aborder sérieusement le sujet. Il n'existe à ce jour aucune zone humide référencée sur le secteur Aisne amont. Cette action est à entreprendre d'urgence, de manière à pouvoir définir une stratégie d'action et de conservation.
Sur l'Aisne amont, il existe un projet d'inventaire des zones humides porté par le SMAVAS et le SIABAVES sur 3 ans à partir de 2023 (Objectif : inscription de ces classements dans les PLUi).
- De même, les devoirs des propriétaires concernant ces milieux sont peu ou pas connus : il s'agit là d'un problème d'information qui pourrait être résorbé via des actions de communication. Il est important de rappeler le rôle de chacun.
- Récemment, les têtes de BV ont été marquées par des assecs souvent très prononcés, particulièrement au cours de l'année 2020. Cette situation est nouvelle.
- Les essences en place, les forêts, les ripisylves et leur préservation jouent un rôle essentiel dans la rétention des eaux de pluies et dans les processus d'évaporation. On constate localement que certaines essences en place ont tendance à dépérir, probablement sous l'effet du changement climatique. Une réflexion globale est à mener sur le maintien des ripisylves, le choix des essences, la conservation des forêts. La ZH6 est fortement concernée par ces deux problématiques. Les forêts de l'Argonne se dégradent rapidement. Le maintien d'une ripisylve dense est essentiel par rapport à la température des cours d'eau et limite l'eutrophisation.
- La problématique de l'imperméabilisation des sols constitue un enjeu identifié. Les agriculteurs sont globalement bien sensibilisés à ce sujet : ils changent de pratiques pour augmenter la perméabilité en limitant les tassements. Les zones urbaines, en revanche, ont des marges de progrès considérables. Les PCAET préconisent l'infiltration et la végétalisation des aménagements urbains, par exemple avec des parkings adaptés.
- Les Com Com se mobilisent pour la GEMA. On en reste malheureusement au stade des études dans la plupart des cas...
- Attention : les zones humides produisent beaucoup de méthane (transformation de la matière organique). Le captage de CO2 des milieux naturels constitue un enjeu.

- **Atelier prospectives & défis**

Enjeux et nouveaux usages :

- Le sujet de la disponibilité de la ressource ne se pose pas encore clairement sur le secteur. L'émergence de problèmes de qualité est beaucoup plus préoccupante sur un certain nombre de

captages (16 captages sensibles sur le pays Rethélois dont 4 fermés), y compris en Argonne (phytosanitaires et nitrates, avec apparition de molécules nouvelles). On peut y voir une corrélation avec l'augmentation des terres retournées. Il y a également des captage en contentieux nitrates (évolutions suite à des décroissance de l'élevage, terres retournées...),

- Une problématique de sols plus secs (plus précocement, plus longtemps) est relevée. Il n'y a pas de problème sur les semis d'hiver. Par contre le manque d'eau se fait sentir sur les semis de printemps (avril-mai, betteraves essentiellement), qui constitue aujourd'hui une période critique. La profession réfléchit sur l'arrosage des semis de betteraves sucrières pour que la plante puisse s'implanter. On note un retour de la betterave fourragère sur le département.
- Aujourd'hui on demande aux agriculteurs de maintenir une couverture des sols (culture intermédiaire piège à nitrates CIPAN), ce qui impose des épandages de lisiers et peut également obliger à puiser dans la nappe phréatique pour assurer le lever de ces inter-cultures. De plus, le calendrier réglementaire de ces semis est trop contraignant et ne permet souvent pas un semis optimal. La couverture des sols reste cependant une bonne solution pour lutter contre le ruissellement et favoriser l'infiltration. Vu le prix de l'azote, on a tout intérêt à le conserver avec le CIPAN. En implantant le CIPAN 3 semaines plus tard, on pourrait profiter des pluies du mois de septembre et mieux s'adapter au contexte climatique. Il faudrait revoir le cadre réglementaire afin que le CIPAN pousse réellement. La profession y est déjà favorable.
- Une forte expansion des méthaniseurs est constatée (9 méthaniseurs sont en projet dans l'Argonne...). Différents types d'installations sont mises en place : 100% effluents d'élevage ou avec beaucoup plus de végétal. Le retournement des prairies s'accroît dans l'Argonne. A l'échelle du département des Ardennes on constate une disparition importante des élevages et une augmentation des cultures, notamment du maïs (qui est cultivé ici sans irrigation avec des rendements corrects). Les retournements de prairies s'accroissent avec des agriculteurs qui arrêtent l'élevage. Les 70 méthaniseurs dans les Ardennes n'ont cependant pas causé les 200 fermetures d'élevage. On fait parfois le constat de prairies retournées en zone Natura 2000 ce qui constitue une réelle aberration...
- On constate des cultures de maïs dans des endroits où les terres ne sont pas appropriées. Le maïs n'est pas la culture qui consomme le plus d'eau dans son cycle de vie, c'est le blé. Par contre elle consomme l'eau au mauvais moment. La pluviométrie annuelle n'a pas changé mais elle ne se produit plus au bon moment : pas d'eau de mai à septembre.
- Le volume d'eau consommé paraît ne pas évoluer dans le futur, mais les besoins en stockage vont être grandissants, du fait de l'augmentation attendue du déphasage entre la disponibilité de la ressource (potentiellement plus importante en automne-hiver) et les besoins en eau. Il faudra probablement abandonner des cultures et s'adapter. Tout est cependant dicté par le contexte économique (exemple : avant il était rentable d'irriguer de la pomme de terre). Concernant le développement de l'irrigation, rien ne se dessine. Les financements, la rentabilité de l'irrigation sont loin d'être assurés. Peut-on prévoir une montée en puissance de l'irrigation ? Les agriculteurs sont sensibles à l'évolution climatique et si on les guide vers des productions nécessitées en eau, cela aura un impact. La nature des sols du territoire ne permet pas de faire ce que l'on veut.

Gouvernance :

- LA GEMAPI faite par les intercommunalités, avec peu de moyens financiers et humains, peut s'avérer assez catastrophique dans certains cas. Les financements manquent globalement. Il ne faut plus donner toutes les compétences aux intercommunalités.
- La structure de la gouvernance n'est pas clairement définie. Il y a trop d'acteurs, des compétences trop morcelées (AE, interco, Région...). Il manque un leadership. De plus politiquement, il s'avère souvent délicat d'assumer la GEMAPI. Ceci génère trop de dispersion, et peut-être pas assez de préventif.
- La question du territoire est également posée ici, notamment pour les eaux souterraines, fortement interconnectées avec les ZH1 et 7.
- On relève également que les BV ne correspondent pas au découpage des EPCI.

Solutions d'adaptation :

- Les eaux pluviales des agglomérations pourraient être gérées de manière plus contraignante. Par exemple, pour les projets de ZAC, en fonction des PLU en vigueur, les obligations relatives à l'imperméabilisation ou à la gestion des EP peuvent varier.
- La sensibilisation écologique peut fonctionner. Les agriculteurs doivent être guidés vers des productions moins consommatrices, à condition bien sûr, qu'ils y trouvent une rentabilité.
- Concernant les retenues d'eau : il est rappelé que de nombreux projets d'aires de ralentissement de crues ont échoué faute d'acceptation par la population et le monde agricole dans le secteur. Quelques retenues collinaires pourraient à terme être nécessaires, par exemple pour assurer l'abreuvement du bétail en alternatif à l'AEP, ou le démarrage du Colza si on veut pouvoir poursuivre la production de carburant.

■ Conclusion des ateliers

Pascale Gaillot : les restitutions des ateliers font une belle liste de suggestions. Pour certaines, la Région a déjà engagé certaines choses.

Merci pour vos contributions. Nous restons à votre disposition pour poursuivre ces travaux.